

Accéder au parloir, la galère des mères de détenus

PAR MARGAUX DZUILKA (BONDY BLOG)
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2021



Arrivée du taxi-parloir devant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Pour aller voir leur fils en prison, certaines mères de familles franciliennes doivent faire des heures de trajet pour quelques minutes de parloir. Face à une desserte en transports en commun qui laisse à désirer, l'association Tendre la main 78 se bat pour que les familles ne soient plus les dommages collatéraux de l'incarcération.

Il est 13 heures, le Peugeot Bipper Tepee se met en route à partir du quartier Bizet aux Mureaux (Yvelines). Ce jour-là, c'est Hafida, en contrat aidé au sein de l'association Tendre la main 78, qui s'occupera de la navette jusqu'à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy à 25kilomètres de là. L'itinéraire prévu affiche presque deux heures en transports en commun rien que pour l'aller.

Hafida accompagne Fatima*, la soixantaine, qui veut tenter d'obtenir un parloir et Aminata, toute vêtue de vert, que l'on récupère en chemin et qui a, elle, rendez-vous avec son fils. Dans l'enceinte du véhicule, on échange d'abord sur les différents quartiers des Mureaux, on discute des associations sur le terrain et de la solidarité qui se crée.

Puis l'ambiance se fait plus lourde. Aminata laisse couler des larmes, comme retenues depuis longtemps: «La fille est partie, le garçon est en prison. J'ai beaucoup de fatigue, vous comprenez.» Hafida lui tend une boîte de mouchoirs. Le taxi-parloir est aussi une voiture éponge. «On les conduit, mais surtout, on les

écoute et on essaye d'être un soutien moral», résume Hafida qui, en deux ans, a déjà accompagné une dizaine de mamans dans les prisons du département.



Le Peugeot blanc qui fait office de taxi-parloir depuis 2014. © Photo Bondy Blog

Première et seule association centrée autour de l'accompagnement au parloir, TLM78 a été créée en 2014 par Oumar Ba et une quinzaine de jeunes du quartier Bizet, aux Mureaux. À cette époque, la commune enregistre un fort taux d'incarcérations, lié à plusieurs affaires et notamment celle du meurtre de Mohamed Laidouni sur l'autoroute A13, en juin 2010. «Au début, on faisait ça avec nos véhicules personnels, en tant que voisins, amis, puis on a décidé de se structurer», retrace le trentenaire.

Financée par la préfecture des Yvelines et la Fondation RATP, l'association, qui compte quatre services civiques et une vingtaine de bénévoles, dessert les maisons d'arrêt de Bois-d'Arcy, de Fleury-Mérogis, ou encore le centre de détention de Val-de-Reuil. «Quand on voit toutes ces mamans qui sont pour la plupart mères au foyer, qui n'ont jamais travaillé, prendre des trains, des bus et marcher des kilomètres pour voir leurs enfants, on les croirait poussées par une force surnaturelle», lâche Oumar Ba, qui peine à convaincre les politiques et la société de transports publics Keolis d'améliorer l'accessibilité des établissements pénitentiaires. Selon une étude de l'Uframa, réalisée en 2017, 45% des personnes interrogées habitent à plus de 50kilomètres de la prison où se trouve leur proche et 20% déclarent avoir besoin de plus de deux heures pour se rendre au parloir.

Assise sur le siège arrière, Fatima, foulard gris et lunettes aux verres fumés, raconte que son fils, à elle, est incarcéré à Bois-d'Arcy depuis mai dernier. Qu'il a pris un an. Depuis ce jour, cette mère de famille à la retraite dit avoir «perdu la tête». «J'ai mis du temps

pour faire les démarches, je n'étais pas bien du tout, je ne savais pas vers qui me tourner.» La première fois qu'elle tente de faire le trajet pour lui apporter du linge propre, elle se trompe de prison et atterrit à Osny: *«Quand je suis arrivée, les surveillants m'ont dit que mon fils n'était pas là.»* Elle ajoute: *«Heureusement, là-bas, le bus, il entre jusque dans la prison.»*

Fatima habite aux Mureaux depuis 40ans. Elle fait les trajets seule, ses enfants et son mari refusant de l'accompagner. Pour se rendre à Bois-d'Arcy, il lui faut près de deux heures. *«Je prends le bus 100 jusqu'à la gare de Saint-Quentin. Là, c'est trop dur, il y a beaucoup d'escaliers et comme j'ai des problèmes d'articulation, c'est compliqué.»* Il lui faut ensuite prendre le bus 50 jusqu'à l'arrêt «Mairie de Bois d'Arcy » et parcourir les 550 derniers mètres pour atteindre la prison. *«Des fois, je me perds, alors je demande aux gens.»*

Fatima fait l'aller-retour chaque semaine, uniquement pour amener du linge à son fils, par l'intermédiaire du service dédié. *«Je fais attention, si je prends plus de 5kilos, je ne peux plus avancer. Des fois, je lui achète des habits aussi, mais ça coûte cher, je lui dis: "Tu es en prison, on s'en fout des marques!"»* Chaque mois, la retraitée envoie 200euros à son enfant, soit un tiers de sa pension. *«Je lui dis de se débrouiller avec ça, de ne pas acheter des choses chères. Il travaille aussi en prison mais, le mois dernier, il n'a pas gagné plus que 200euros alors qu'il a travaillé tout le mois. »*



Arrivée du taxi-parloir devant la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Pour être à Bois-d'Arcy à 8heures, Fatima part de chez elle à 5h45, *«parce que sinon ils me disent que c'est trop tard, et mon fils n'a pas d'affaires propres».* Fatima ne se plaint pas des trajets, surmonte les allers-retours comme on gravit des montagnes. Mais c'est la lourdeur des démarches administratives à effectuer et la dématérialisation des services qui l'ont poussée à se

tourner vers TLM78. *«Ils me disent de prendre rendez-vous par mail, mais je ne sais pas faire»*, déplore la retraitée.

Un an avant d'obtenir son premier parloir

Sur le siège passager, Aminata a l'œil rivé sur l'heure d'arrivée indiquée par le GPS. Comme pour abonder contre la rigidité de l'administration pénitentiaire, elle raconte que son fils est incarcéré à Bois-d'Arcy depuis le 12septembre 2020. Qu'il a pris 18mois pour avoir lancé des fumigènes en direction des forces de l'ordre. Et qu'elle a mis un an avant d'obtenir son premier parloir. La première fois, sa fille l'a emmenée, la deuxième fois, elle l'a raté, n'ayant pas respecté les trente minutes d'avance qu'exige la procédure.

Il est 13h40, Hafida gare le véhicule devant la maison d'arrêt: *«On a eu de la chance, il n'y a pas eu de circulation, on est en avance.»* Le parloir d'Aminata est dans près d'une heure. Il durera 30minutes, pas une de plus. Le long du grillage vert qui mène à la prison, Aminata et Fatima pestent ensemble contre les téléphones que leurs enfants cachent et qui risquent d'allonger leurs peines. *«Je lui écris des lettres mais il me dit qu'il n'a pas le courage de me répondre»*, se désole Aminata.

Dans la salle d'attente métallique, une salle de jeux pour enfants vide, des lignées de sièges en acier et des rangées de casiers colorés. Aminata remplit la fiche de dépôt des affaires, indique trois pulls et des baskets noires puis s'insère à toute vitesse dans la file d'attente, un sac de course Lidl marqué du numéro d'écrou de son fils à la main.



Aminata, au centre, au retour du parloir de son fils incarcéré à la prison de Bois-d'Arcy. © Photo Bondy Blog

Fatima la regarde accéder à l'intérieur de la prison, les yeux embués derrière ses lunettes aux verres fumés. Venue pour tenter d'obtenir une date de parloir

«en personne», elle se heurte à un mur: «On ne peut pas prendre de rendez-vous ici, il faut le faire par téléphone ou par mail, madame», lui répond l'agent pénitentiaire, derrière les barreaux vert foncé. Fatima ne tente même pas de préciser qu'elle a déjà essayé d'appeler des dizaines de fois, qu'elle n'a pas d'adresse mail, et que cela fait maintenant six mois qu'elle n'a pas vu son fils.

«Ça fait très mal d'être là sans pouvoir le voir, de l'imaginer derrière ces grands murs, mais je n'ai pas le choix. Faut accepter et essayer de ne pas s'énerver, c'est eux qui ont le pouvoir de toute façon.» Hafida acquiesce, prend par le bras la mère désemparée et lui propose d'aller manger un morceau, le temps qu'Aminata finisse son parloir: «Quand on fait une connerie, on paye sa dette à la société, mais c'est pas aux familles d'en pâtir!», peste la salariée qui la rassure et lui promet d'appeler pour elle, le lendemain matin. «C'est comme si j'étais punie avec mon fils, comme s'ils nous avaient tous mis à l'intérieur», lâche Fatima en guise de réponse.

15h10, Aminata vient de sortir du parloir: «Ça va mieux maintenant que j'ai vu mon fils. Il travaille, il grossit, tout va bien!» Mais la joie laisse vite place à l'empathie pour Fatima. Sur le chemin du retour, le long du grillage, les deux femmes se lancent dans une discussion avec une femme qu'elles croisent souvent en salle d'attente. Elle s'appelle Touima et repart à Mantes-la-Jolie, seule, chargée et sans bien parler le français. Sans se préoccuper du détour, Hafida propose de la raccompagner jusque chez elle au Val Fourré.

Dans le taxi-parloir devenu déversoir des confidences, Touima raconte en arabe qu'elle vient ici trois fois par semaine depuis trois ans, que son fils est en détention provisoire depuis octobre 2018, suspecté du meurtre de sa compagne. Pour préparer la défense, toute la

famille s'est déjà cotisée pour payer les 12500euros de frais d'avocat. «Nos vies ont basculé en quelques secondes. Mais je continuerai à aller le voir jusqu'à la fin. C'est normal, je suis sa mère», lâche Touima.

Fatima renchérit: «Les hommes ne veulent pas se casser la tête, et puis, ils ne les ont pas portés. Pour nous, les mères, c'est viscéral. Quoi qu'ils aient fait, on ne les abandonnera jamais.» Peu leur importe qu'il faille se lever à l'aube, avaler des kilomètres en bus ou à pied, transporter des sacs de linge, patienter des heures en salle d'attente, se battre contre les procédures imposées par l'administration. Peu importe pour Fatima, qu'elle ait passé son après-midi dans le taxi, sans même avoir pu voir son fils. Elle sait, au fond, que l'amour maternel triomphera.

Boite noire



* Son prénom a été modifié à sa demande.

Partenaire de Mediapart, le **Bondy Blog** est un média en ligne né au moment des révoltes urbaines de novembre 2005 (alors fondé par le magazine suisse *L'Hebdo*, et depuis sous un statut associatif), dont la rédaction est ouverte à tous et constituée d'une vingtaine de reporters, pas tous journalistes professionnels, mais en formation, en recherche d'emploi, en début de carrière professionnelle, à la retraite.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.